

*Communiqué de Jean-Paul LECOQ  
Maire de Gonfreville l'Orcher et Conseiller départemental*

**APPEL A LA MOBILISATION POUR LA SAUVEGARDE  
DU SITE LAFARGE DE SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE, DE TOUS SES EMPLOIS...  
ET DE LA PRODUCTION DE CIMENT « MADE IN NORMANDIE » !**

Pour faire face à un marché du ciment en régression depuis la crise de 2008 (\*) et à des importations préoccupantes de clinker (constituant du ciment artificiel) alors même que, paradoxalement, notre pays dispose d'une capacité de production largement suffisante, le groupe Lafarge avait, en 2013, incité le personnel de l'usine de St Vigor d'Ymonville près du Havre, à s'engager dans un plan de compétitivité du site devant s'accompagner de 80 millions d'investissements pour le moderniser.

Dans un dialogue social respectueux, les salariés et leurs organisations syndicales ont joué le jeu et répondu aux attentes de ce plan de compétitivité, souvent au prix de sacrifices personnels et d'adaptation de leur organisation professionnelle et familiale.

Pari tenu côté normand : en 2015, tous les objectifs assignés par le groupe Lafarge au site ont non seulement été atteints mais très largement dépassés, alors même que sur les 80 millions d'investissements annoncés, 17 millions seulement furent réalisés.

Pourtant, le groupe Lafarge qui vient de fusionner avec le suisse Holcim l'année dernière, vient d'annoncer un plan de restructuration nationale dans lequel l'unité normande est sacrifiée : sur les 144 emplois, 111 devront disparaître localement, le site d'extraction et de production devant être reconverti avant la fin de l'année en simple unité de broyage de clinker.

Avec ce nouveau coup de massue sur l'emploi industriel et l'outil de production normand, avec ce mépris pour les ouvriers, cadres et dirigeants locaux en état de choc qui voient ainsi leurs efforts remerciés... en étant remerciés, ce plan de restructuration s'accompagne également d'impacts fortement préjudiciables pour toute l'économie locale, 600 emplois étant indirectement liés à l'usine Lafarge.

Il signifie la fin de l'exploitation de la carrière de St Vigor qui pourtant renferme des réserves pour 100 ans, des coups écologiques amenés à exploser (\*) et le retrait d'un élément essentiel de l'économie circulaire, c'est-à-dire l'utilisation des fours de Lafarge pour valoriser en énergie des matériaux impropres.

**Ce plan de restructuration est une aberration sur le plan social, sur le plan sociétal, sur le plan écologique, il l'est également sur le plan économique, l'usine de St Vigor étant parfaitement viable.**

Seule la logique de rentabilité à court terme des actionnaires du nouveau groupe tel qu'il s'est constitué en 2015 et l'absence de politique publique industrielle de la part du Gouvernement expliquent ce choix « stratégique ».

Après s'être littéralement gavés en plus values juteuses dans la période antérieure à 2008, les actionnaires du groupe souhaitent maintenir des marges de plus de 25 % que bien des secteurs économiques envieraient à l'industrie d'extraction et des ciments.

**Il y en a assez de ce Monopoly des actionnaires ayant pour seul patrie celle de l'argent.**

**Il y en a assez de laisser importer des matériaux que l'appareil productif national est capable de produire, grâce au savoir faire de ses salariés et alors même que ces matériaux sont créés dans des pays qui ne sont pas soumis aux mêmes normes sociales et environnementales.**

**Il y en a assez d'ignorer que l'économie doit d'abord servir les hommes et irriguer nos territoires, que l'apport social et sociétal est bien plus important que les intérêts cupides des actionnaires.**

Les régions ont voulu et obtenu le pouvoir économique, la Région Normandie a une excellente occasion de prouver qu'elle va l'exercer, non pas en versant des larmes ou en distribuant des fonds publics, mais en parvenant à mettre en échec les logiques de désindustrialisation.

**Le Havre et la Normandie doivent garder leur usine de production de ciment, celle-là même qui a permis de construire le Pont de Normandie qui enjambe aujourd'hui fièrement ses deux rives.**

Je demande pour cela l'organisation, de toute urgence, d'une table ronde à l'initiative de la Région.

*(\*) En raison notamment de la baisse de l'investissement public résultant de l'effondrement des dotations de l'Etat aux collectivités et percutant fortement le secteur du BTP.*

*(\*\*) Aucun transport polluant actuellement entre le site d'extraction et le site de production, les matériaux étant acheminés par tapis roulant électrique, et un recours important au transport fluvial pour livrer les matériaux produits. Demain avec ce plan : des matériaux importés donc transportés depuis des pays étrangers, broyés au Havre, puis retransportés vers des sites de production souvent par la route.*